

Instruire efficacement les sinistres IARD

 15 h

Objectifs

Comprendre les enjeux et les mécanismes de la gestion du sinistre ; prendre ses repères dans toutes les étapes de l'instruction.

Public

Collaborateurs du secteur de l'assurance, gestionnaires contrat ou sinistre débutants.

Prérequis

Avoir des bases en assurance IARD.

Programme

1. Les principes de gestion des sinistres

- a. du risque au sinistre
- b. le principe indemnitaire : de l'évaluation au règlement du sinistre
- c. les composantes d'une sinistralité

2. Les mécanismes de gestion

- a. déclaration et réclamation du sinistre
- b. délais de déclaration
- c. les vérifications à l'ouverture du dossier
- d. l'application de la garantie dans le temps
- e. l'expertise
- f. les risques de non-garantie
- g. indemniser le sinistre

- i. détermination du quantum
- ii. conventions de règlement applicables
- iii. limitations de l'indemnisation
- iv. la subrogation de l'assureur

3. La judiciarisation du sinistre

- a. appréhender les risques de dérive
- b. la clause de direction du procès
- c. transaction et MARC

Moyens pédagogiques

- en amont : test de positionnement
- durant la formation : support pédagogique remis au stagiaire; exposés et aides visuelles (schémas, logigrammes); méthodes dynamiques et collaboratives pour un apprentissage optimisé.

Méthodes d'évaluation

quiz
cas pratiques
brainstorming

Modalités

Inscriptions : 06.86.98.87.21 ou formation@apixel-conseil.com



Paris

18 et 19 décembre 2025

tarif HT : 1 340 € (déjeuner inclus)



classes virtuelles

6 et 7 février 2025
30 juin et 1er juillet 2025

tarif HT : 990 €

je m'inscris !

en scannant le QR code ci-contre

ou via ce lien :

<https://forms.office.com/e/g4Jfw1xJWs>



Locaux et moyens pédagogiques accessibles aux personnes en situation de handicap en contactant impérativement au préalable Alexandra Picheyre.